Le comité national des régies de quartier : 30 ans d'actions sur les quartiers de la politique de la ville

Le Comité National fête ses 30 ans cette année ! Dans la tradition festive historique des Régies, le CNLRQ prépare pour juin 2019 un grand rassemblement des habitants des quartiers, au Parc de Saint-Cloud.

Pour l'année 2018, une après-midi d'échanges, plus « institutionnelle » sera organisée, pour parler du projet, de sa réalité aujourd'hui, avec des élus, habitants, bailleurs, partenaires, etc.
Trois notions seront creusées : le territoire ; l'économie solidaire ; l'éducation populaire. C'est le 28 novembre, c'est au Ministère de la Santé à Paris.

L'inscription se fait ici : https://goo.gl/forms/z1BEo1Il1s7JM4dJ2 [1]

Thème(s):	Appui à l'ingénierie locale
Public ciblé:	habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

1) les trente ans des régies de quartier,

2) la dimension sociale, économique et la participation des habitants des quartiers,

3) 320 QPV couverts par l'action des régies de quartier.

Descriptif de l'action:

Associations loi 1901, les projets que mènent les 140 Régies de Quartier et Régies de Territoire relèvent d’une alchimie complexe entre économie solidaire, participation des habitants et développement local. C’est une aventure collective qui associe un ensemble d’acteurs désireux d’apporter des réponses concrètes aux besoins d’un territoire : leurs habitants eux-mêmes, les élus et les collectivités locales qu’ils représentent, les bailleurs sociaux, ainsi qu’un ensemble de partenaires sociaux économiques.

Un projet en trois dimensions : une dimension sociale, une dimension économique et une dimension politique pour renforcer la participation des habitants dans la vie associative et le développement de leur territoire.

Les régies en chiffres :

Les 140 régies de quartier et de territoire emploient 8 000 salariés chaque année. Parmi les acteurs des régies, on compte 2 000 bénévoles, 150 collectivités locales, 340 bailleurs sociaux. Ensemble, les régies couvrent 320 quartiers prioritaires où vivent plus de 3 millions d’habitants. L’activité économique des régies repose principalement sur 800 marchés publics contractualisés, dont la moitié de marchés adaptés. Elles génèrent près de 100 millions d’euros de chiffre d’affaires, leur autofinancement variant de 50 à 75 %.

Le Comité national de liaison des Régies de quartier a été créé en 1988.

Plus d'informations